

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ONG SOUFFLENT LE CHAUD ET LE FROID SUR LE MONDE FINANCIER



Herrick du Halgouët

Journaliste*

Face à la remise en cause régulière de leur réputation sur des critères éthiques par les ONG, les groupes bancaires se montrent démunis. Pourtant, un dialogue s'esquisse entre ces deux mondes autour des thématiques du développement durable.

En juillet 2007, AXA annonce le retrait de ses investissements des entreprises productrices de bombes à sous-munitions (BASM). L'ONG belge Netwerk Vlaanderen l'avait interpellé sous forme d'une longue série de questions écrites lors de l'assemblée générale des actionnaires [1] de mai 2006. Puis, Amnesty France et Handicap International avaient fait savoir qu'elles avaient résilié leur contrat d'assurance avec AXA le 1^{er} mars 2007 pour les mêmes raisons. Un exemple parmi d'autres d'une campagne menée par un réseau d'ONG, qui rappelle qu'aucune entreprise n'est à l'abri de se retrouver en position de bouc émissaire. Depuis plus de 30 ans, les plus grandes ONG se sont professionnalisées.

[1] Journal des Finances, n°6187.

Comme l'indique Pierre Jacquet [2], "sur nombre de sujets techniques, certaines ONG disposent d'une expertise indispensable à un débat bien informé et à l'exercice de contre-pouvoirs performants". Mais il ajoute que cela "ne signifie pas que toute ONG qui s'exprime dispose de cette expertise et représente une autorité légitime". De plus, les ONG les plus virulentes, comme Attac, ont adopté le concept de "désobéissance civile". Ces ONG "activistes" cherchent à frapper l'opinion publique, notamment à travers des mises en scène spectaculaires, relayées par les médias. Elles

[2] La Contestation de la Mondialisation, l'Economie Politique 2002/1, n°13, p.38-51.

considèrent même que les entreprises fournissent de meilleurs effets de leviers pour faire avancer leurs thèses que les États. Les établissements financiers en particulier, car toutes les entreprises qui polluent ou qui commettent des "injustices sociales" ont besoin des banques.

À ce stade, la question se pose de la légitimité des ONG, qui cherchent à imposer aux entreprises des règles plus strictes que la législation en place. Les ONG activistes interviennent dans une zone de non-droit et tirent leur crédit des succès passés, du nombre d'adhérents et du prestige de certains donateurs.

REPÈRES

Quelques repères chronologiques : ONG et société civile

- **1863** : création de la Croix-Rouge par un banquier genevois choqué par la guerre.
- **1974** : le président d'Amnesty International reçoit le prix Nobel de la paix.
- **1997** : la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, cofondée par six ONG pour laquelle Handicap International se voit décerner le prix Nobel de la paix avec sa coordinatrice Jody Williams.
- **1997** : Nike est accusé de faire fabriquer ses produits par des sous-traitants employant des enfants.
- **2001** : un collectif de salariés de Danone, menacés par un plan social, lance le site jeboycottedanone.com
- **2002** : Rainforest Action Network s'offre une pleine page de publicité dans le New York Times pour dénoncer les mauvaises pratiques de Citigroup.
- **2003** : signature des "Principes de l'Équateur".
- **2007** : face aux attaques d'association antivivisection, Deutsche Bank cède ses actions Huntingdon Life Sciences.
- **Août 2007** : une campagne étudiante orchestrée sur Facebook contraint HSBC à revoir sa politique de crédit au Royaume-Uni.
- **Octobre 2007** : restitution du Grenelle de l'Environnement auquel le Medef et de nombreuses ONG ont participé.
- **Décembre 2007** : Netwerk Vlaanderen et Banktrack lancent un rapport intitulé "Bank secrets" concernant huit groupes financiers européens et un site Internet dédié : www.secretsbancaires.be

* hduhalgouet@hotmail.fr

3 questions à...



Olivier Haertig

Secrétaire général



Arnaud Berger

Responsable du développement durable

Banque Populaire

■ Quelles sont vos relations avec les ONG ?

Traditionnellement, les banques craignent les ONG. Pour notre part, nous sommes amenés à travailler étroitement avec Amnesty International et les Amis de la Terre, qui nous envoient des questionnaires à compléter, portant sur des thèmes sociaux et environnementaux. Ne pas y répondre, c'est s'exposer à des campagnes virulentes. Mais, pour nous, le développement durable est porté par la société. Cette thématique constitue une réelle source d'opportunités, notamment au plan local.

■ Quel est le rôle des banques dans ce processus ?

Les établissements financiers sont en contact avec toutes les parties prenantes, elles peuvent jouer un grand rôle mais ne sont pas toujours à la pointe en termes de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Nous avons besoin du regard extérieur des ONG. Sans benchmark, il est difficile d'évaluer le chemin parcouru et d'identifier où il faut faire porter les efforts.

■ Les ONG comprennent-elles vos activités ?

Au long de ces rencontres avec les représentants d'ONG, nous constatons une convergence de vue. Les ONG commencent à mieux cerner nos activités. On regarde dans la même direction, mais pas forcément avec le même angle à l'instant t. La pédagogie, l'information la plus large possible, sont un énorme enjeu du développement durable. Nous sommes prêts à nous y impliquer sous le regard des ONG. Les banques ont aussi un rôle essentiel à jouer pour faire mûrir plus vite et libérer les potentiels de l'éco-innovation. Les ONG le savent et les incitent à accélérer. Il n'y a aucune confrontation sur ce thème, c'est un objectif partagé.

S'il faut bien sûr respecter la "société civile", malgré le flou qui entoure ce terme, la naïveté n'est pas de mise. Face à certains excès manifestes, il faut défendre son image, rassurer son personnel, ses clients et ses actionnaires. Dans un ouvrage sur Greenpeace [3], Pierre Kohler a mis en évidence le caractère parfois sectaire de cette organisation, ses financements opaques et ses techniques de manipulation. Il existe "deux équipes de surfers qui travaillent 24h/24 et interviennent sur les forums de discussion pour des opérations coup-de-poing, afin de maintenir une présence permanente de Greenpeace et répondre immédiatement à toutes les attaques".

[3] Idem.

Face à des campagnes plus ou moins fondées, le bon choix consiste sans doute à anticiper. Les banques connaissent la liste innombrable des maux qu'on leur impute : financement de l'armement, place insuffisante des femmes dans les conseils d'administration, accès au crédit, origine et utilisation des profits jugés trop élevés, surendettement, relations commerciales avec certains États (Chine, Iran), délocalisation, etc. Le tableau qui précède dépeint deux adversaires inconciliables, dans lequel un seul protagoniste peut l'emporter. Ce blocage se comprend facilement, la plupart des entreprises ayant découvert l'univers des ONG à leurs dépens. Dans cet environnement, le risque est aussi

3 questions à...



Marine de Bazelaire

Directrice du développement durable
HSBC France

■ Comment interprétez-vous les revendications des ONG vis-à-vis des banques ?

Historiquement, HSBC a été mis à l'index par plusieurs ONG au début des années 2000, sur des éléments effectivement critiquables, que nous avons décidé de corriger. Cela nous a conduits à réfléchir à notre implication sur le thème du changement climatique. Nous avons ainsi discuté avec la WWF, qui a accepté que son collaborateur Francis Sullivan soit détaché chez nous pendant 3 ans. Ce dernier nous a permis de mettre concrètement en pratique les Principes de l'Équateur dans notre politique de financement. Avec l'élaboration de 5 guides sectoriels (forêts et dérivés, eau, industrie chimique, industrie extractive et énergie.), qui donnent les clés à nos équipes de financement de projets pour intégrer les risques environnementaux lors des comités de crédit.

■ En tant que groupe bancaire, êtes-vous en mesure de montrer l'exemple ?

Au-delà des risques climatiques, Francis Sullivan a ensuite dirigé un autre projet majeur, qui a permis à HSBC de devenir en 2005 la première banque neutre en carbone. Depuis, nous proposons la même démarche à nos clients. Par ailleurs, Nicholas Stern [1] est conseiller spécial du Président du groupe.

■ Comment jugez-vous les classements établis par les ONG ?

Les questionnaires que nous adressent les ONG nous permettent d'aller plus loin et de rester en contact avec les préoccupations de l'opinion publique. Leurs classements permettent de se situer dans la profession, mais les positions n'y sont jamais acquises, comme nous avons pu le constater avec les Amis de la Terre. En effet, les pondérations peuvent varier d'une année à l'autre. À la différence des agences de notation sociétale, qui s'adressent aux investisseurs et qui reconnaissent le chemin parcouru, les ONG préfèrent insister sur ce qui reste à faire.

[1] Ancien Vice-président senior de la Banque mondiale et auteur d'un rapport sur l'économie du changement climatique publié en octobre 2006.

de sombrer dans le "greenwashing" [4]. Pour Jérôme Auriac, de l'agence de communication environnementale Manifeste [5] : "Guettées par de multiples ONG, les entreprises ne peuvent pas être présentes sur tous les fronts. Elles doivent choisir des sujets prioritaires, à savoir ceux où elles ont la plus forte probabilité d'être attaquées mais aussi de s'améliorer".

Une autre voie se dessine ainsi. Le Medef a donné le tempo lors de son Université d'été fin août 2005 [6] : "Le devoir aussi de s'ouvrir toujours plus à la société civile et de dialoguer avec tous ses acteurs sans esprit partisan, sans parti pris ni défiance, sans autre idéologie que celle de l'action et de la réussite". Après une longue phase d'incompréhension réciproque, les entreprises et

les ONG commencent à explorer de nouvelles pistes. En 2007, l'Écureuil a annoncé le lancement [7] avec plusieurs partenaires (WWF, Amis de la Terre, Ademe et Testé pour Vous) d'un programme innovant, qui prévoit que le groupe mutualiste va indiquer à ses clients la teneur en carbone de ses produits financiers.

De nombreux investisseurs et chefs d'entreprise perçoivent désormais le développement durable comme une opportunité. Les gestionnaires d'actifs européens sont ainsi très présents dans l'ISR. Cependant, Sébastien Godinot, des Amis de la Terre, déclarait en 2006 que [8] : "L'ISR est trop marginal pour avoir un réel impact. Cela suffit juste aux banques à dire qu'elles font quelque chose. Cette démarche reste

insuffisante face aux enjeux !"

Même pavée de bonnes intentions, la voie est étroite. Collaborer avec une ONG ne constitue pas un vaccin prémunissant l'entreprise contre des attaques en provenance d'autres sources. Certains sujets peuvent sans doute avantageusement être portés au niveau de la place (FBF, FFSA, Medad, etc.). Mais le jeu des ONG consiste aussi à donner des bons points aux entreprises vertueuses et à désigner les cancre. Un système de gratification un peu scolaire, mais aisément assimilable par l'opinion publique. Même si ONG et groupes bancaires envisagent de conjuguer leurs réflexions, leurs relations ne seront sans doute jamais un long fleuve tranquille. ■

[4] Désinformation verte.

[5] Stratégies, 5 avril 2007.

[6] Extrait de l'éditorial de Laurence Parisot "Rénchanter le monde".

[7] Journal des Finances, n°6240, juillet 2007.

[8] Novethic.fr 18/01/2006.

Un autre regard sur les ONG



Bernard Carayon

Député du Tarn

Président
Fondation
Prometheus*

*La fondation d'entreprise Prometheus, soutenue par dix grands groupes industriels et financiers français, est présidée par Bernard Carayon (UMP), son fondateur. Jean-Michel Boucheron, député (PS) d'Ille-et-Vilaine, en est le Vice-président.

■ Pourquoi avez-vous créé la Fondation Prometheus ?

À l'issue d'un rapport au Premier ministre [1], j'ai constaté l'absence, en France, d'une grille de lecture de la mondialisation, et, sur les marchés "stratégiques" [2], d'une analyse politique des enjeux. Think tank par ses travaux d'analyse et d'anticipation en amont, Prometheus est aussi le seul do tank français, destiné à élaborer des politiques publiques, en définir les enjeux, leurs contours, et participer à leur mise en œuvre, en associant dans la préparation, comme dans l'exécution, pouvoirs publics, entreprises, et monde de la recherche.

■ Les ONG sont-elles légitimes ?

À la faveur de la mondialisation, la « société civile » est perçue comme un aiguillon nécessaire poussant

les États, les entreprises à plus d'éthique, de respect de l'environnement... Or, les ONG qui exigent, à juste titre, une transparence accrue de la part des entreprises ou des États peuvent-elles aujourd'hui s'exonérer d'un exercice qu'elles imposent aux autres ? Notre baromètre de transparence des ONG a pour vocation d'éclairer le débat en proposant une évaluation objective, menée à partir d'une méthodologie précise et d'amorcer une clarification nécessaire au regard de leur montée en puissance [3].

■ Que pensez-vous des partenariats ONG-Entreprises, qui deviennent monnaie courante ?

Je pense que la logique doit être celle d'une construction réciproque, intelligente et transparente. Pas de faire payer au prix fort une entreprise qui veut la paix.

Certaines ONG spécialistes des classements, qui mettent à l'index des pratiques d'entreprises, développent parallèlement des activités de conseil, et proposent aux entreprises qu'elles dénoncent d'améliorer leur note. Ce n'est, à tout le moins, pas convenable... À ce titre, nous sommes prêts à partager nos connaissances, autour d'acteurs tels que Banktrack ou Bankwatch, avec les acteurs bancaires et la FBF. Nous comptons parmi nos membres fondateurs la CDC et le groupe des Caisses d'Épargne.

[1] Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale, juin 2003.

[2] Énergie, défense, TIC, pharmacie, aéronautique, spatial et les « métiers stratégiques » : audit, activités financières, assurance, expertise et conseil juridique.

[3] Premier baromètre de transparence des ONG, décembre 2007.